



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/05/2023

Président de séance : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Toufik HAMD AOUI - Anthony PINTO

Excusé : MM. Pierre-Yves KERLOCH - Christophe MPAGA - Meissa NGOM- Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

La commission se réunit en plénière tous les mardis sauf imprévus et à chaque fois que nécessaire en audioconférence jusqu'au vendredi 14H avant les compétitions du week-end immédiat afin de prendre une décision impérieuse.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnerait pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS CHAMPIONNAT

Match N° 24580805 SOLITAIRES FC / ENFANTS GO D1 du 14/05/23

Lecture de la FMI et courriel de SOLITAIRES, match non joué au motif manifestation organisée par patrimoine paris.fr sans avertir la DJS ni le club de SOLITAIRES.

La commission fixe la rencontre au 28/05/23

Match N° 24551742 SOLITAIRES FC2 / CA PARIS 2 D2 du 14/05/23

Lecture de la FMI et courriel de SOLITAIRES, match non joué au motif manifestation organisée par patrimoine paris.fr sans avertir la DJS ni le club de SOLITAIRES.

La commission fixe la rencontre au 28/05/23

Match N° 25112643 AC PARIS 15.3 / PARIS XVII POUCHET 2 D4 du 14/05/23

Lecture de la FMI, match non joué au motif nombre de joueurs insuffisant de PARIS XVII Pouchet.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Paris XVII Pouchet et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

SENIORS ANCIENS**Match N° 24552361 SEIZIEME ES / CAMILLIENNE D1 du 14/05/23**

Courriel de CAMILLIENNE du 12/05/23 déclarant forfait avisé

La commission entérine le deuxième forfait de l'équipe de la Camillienne et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

JEUNES**U 14****Match N° 24553567 PETITS ANGES PARIS / COURONNES OFC D2.A du 13/05/23**

Lecture de la FMI, match non joué au motif absence des joueurs de PETITS ANGES au moment de la préparation de la FMI.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe des Petits Anges Paris et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

U 16**Match N° 25116842 TROPS / ENFANTS PASSY 2 D3.D du 14/05/23**

Courriel des ENFANTS DE PASSY du samedi 13/05/23 déclarant forfait avisé après la fermeture du district.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 des Enfants de Passy et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière) et demande au club de Trops le motif par lequel la FMI n'a pas été remplie et son équipe non présente au coup d'envoi.

Match N° 25116843 POUCHET / US PARIS XI.2 D3.D du 14/05/23

Lecture la FMI, match non joué au motif absence du club visiteur US PARIS XI

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Paris XI US et lui inflige une amende de 120 € (cf annexe financière)

U 18**Match N° 24581063 SOLITAIRES 2 / ENFANTS GO D3.B du 14/05/23**

Lecture de la FMI et courriel de SOLITAIRES, match non joué au motif manifestation organisée par patrimoine paris.fr sans avertir la DJS ni le club de SOLITAIRES.

La commission fixe la rencontre au 21/05/23.

DIVERS – INFORMATION toutes catégories

Courriel de la CRTIS du 11/05/23 concernant stade de la Poterne des Peupliers Paris 13

Nous informant la levée de l'interdiction de pratique sur cette installation.

Courriel de la CRTIS du 11/05/23 concernant stade Didot Paris 14

Nous informant du classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/05/25

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe du club recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication (club visiteur ou arbitre officiel) alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel :

24552138 TROPS / GUYANE FC seniors D3 A du 14/05/23
 24580933 TROPS / PETITS ANGES U18 D3.A du 14/05/23
 24558081 PETITS ANGES / ES PARIS XIII U16 D2.A du 14/05/23
 25116570 CHANTIER / CAMILLIENNE 2 U16 D3.A du 14/05/23
 24553565 PARIS ALESIA 2 / PARIS 13 ATLETICO 3 U14 D2.A du 13/05/23
 24581161 PARIS FC 3 / ESP PARIS 19.3 U14 D3.B du 13/05/23

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

LA PANAMICAINE (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22
 LA PANAMICAINE (PV du 14/03/23)

SENIORS D4

LA PANAMICAINE 2 (PV du 27/09/22)
 MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)
 TROPS 2 (PV du 25/04/23)

CDM

SOLITAIRES FC (PV du 11/10/22)
 BUTTES CHAUMONT (PV du 24/01/23)

SENIORS FEMININES D1

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)
 PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)
 SUPERNOVA (PV du 20/09/22)
 PETITS ANGES (PV du 11/10/22)
 SOLITAIRES FC (PV du 15/11/22)
 COURONNES OFC (PV du 28/03/23)

ANCIENS D1

CAP NORD (PV du 07/02/23)

ANCIENS D2

ES PARISIENNE 3 (PV du 06/09/22)

U18 D3

PARIS CA 14 2 (PV du 06/09/22)
 AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)
 RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)
 CHANTIER UA (PV du 18/10/22)
 PETITS ANGES 2 (PV du 18/10/22)
 HAUT MENILMONTANT (PV du 04/04/23)

U16 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22
 CFFP2 (PV du 06/12/22)

U16 D2

RC PARIS 10 (PV du 18/04/23)

U16 D3

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)
 CHANTIER UA (PV du 27/09/22)
 ES PARISIENNE 2 (PV du 18/10/22)
 ESC Paris 20^{ème} (PV du 22/11/22)
 ESC Paris XV (PV du 29/11/22)
 AS BON CONSEIL (PV du 21/03/23)

U14 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22
 CFFP 2 (PV du 22/11/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 15/11/22)

Anciens + 45 ans

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

U18 D2

CFPP (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFPP (PV du 22/11/22)

JAM (PV du 28/02/23 discipline déclassement)

U14 D2

RC PARIS 10 (PV du 06/03/23)

U14 D3

RC PARIS 10 2 (PV du 06/09/22)

ES PARISIENNE 2 (PV du 27/09/22)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)

ES PARISIENNE 3 (PV du 27/09/22)

AS PARIS 2 (PV du 04/10/22)

ESC Paris 20 (PV du 18/10/22)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur toutes les 1/2 de finale sauf pour celles des coupes amitiés U16 et U14 sur lesquelles un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75.

COUPE 75 SENIORS – FINALISTE

P.U.C. / PARIS SPORT CULTURE

COUPE 75 SENIORS Amitié - FINALISTE

MACCABI PARIS METROPOLE 2 / PARIS 13 ATLETICO 3

COUPE 75 U20 - 1/2 de finale le 21/05/23

PARIS 13 ATLETICO / PARIS 15 AC

COURONNES OFC / ANTILLAIS PARIS 19

COUPE CDM - 1/2 de finale le 21/05/23

CASA GALICIA PARIS / ESPERANCE PARIS 19

P.U.C. / PARIS US SUISSE

COUPE 75 U18 - 1/2 de finale le 21/05/23

SALESIEENNE DE PARIS / PARIS FC 2

P.U.C. / PARIS 13 ATLETICO

COUPE 75 Anciens - 1/2 de finale le 21/05/23

PITRAY OLIER PARIS / MACCABI PARIS METROPOLE

PARIS 13 ATLETICO / SALESIEENNE DE PARIS

COUPE 75 SENIORS Féminines 1/2 de finale

PARIS FC. 2 / SEIZIEME ES le 20/05/23

PARIS CA 2 / P.U.C. le 20/05/23

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

PITRAY OLIER PARIS 2 / BRETONS PARIS - FINALISTE

COUPE 75 U16 - 1/2 de finale le 21/05/23

PARIS 13 ATLETICO 2 / SALESIEENNE DE PARIS

PARIS FC 2 / P.U.C.

COUPE 75 U16 Amitié - 1/2 de finale le 21/05/23

SALESIEENNE DE PARIS 2 / CHAMPIONNET SPORT 2

SEIZIEME ES 3 / PARIS 13 ATLETICO 4

COUPE 75 U14 - 1/2 de finale le 20/05/23

P.U.C. / PARIS FC

ESPERANCE PARIS 19 / COURONNES OFC

COUPE 75 U14 Amitié - 1/2 de finale le 20/05/23

PARIS 13 ATLETICO 2 / SALESIEENNE DE PARIS 3

CAMILLIENNE SP 2 / P.U.C. 3

Il convient de respecter la date butoir du 28/05/23 pour l'ensemble des demi-finales sous peine de match perdu aux deux équipes avec application des sanctions financières prévues à ce stade de la compétition. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.